

Les moyens pour favoriser le perfectionnement

Perfectionnement continu

Les RSG, sont mises à contribution par voie de sondage pour l'identification de leurs besoins de formation en regard :

- du service à la clientèle (l'accueil et l'évolution des relations avec leurs clients et leurs partenaires)
- de l'application du programme éducatif
- des interventions éducatives
- du dépistage
- de l'alimentation
- des conditions optimales pour un service de garde de qualité
- de la *Loi sur les services éducatifs à l'enfance* et le *règlement sur les services éducatifs à l'enfance*
- de l'intégration d'enfants vivant des handicaps ou des situations particulières
- de toutes autres formations suggérées par les RSG en lien avec le vécu des services de garde.

Moyens

Pour faciliter l'accès à l'ensemble de ces formations et pour obtenir des tarifs concurrentiels, une entente de service peut être prise avec :

- un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les *services sociaux* de notre territoire
- le service à la collectivité de l'UQTR
- la Mutuelle de prévention
- l'Association Québécoise des Centres de la Petite Enfance
- le Conseil Québécois des Services Éducatifs à la Petite Enfance (CQSEPE)



- Le Centre de psycho-éducation du Québec
- Les collèges d'enseignement
- Germaction
- Forméduc
- Éducatout

Les responsables de l'offre de perfectionnement du BC se maintiennent actives quant à la recherche de formations percutantes en éducation ou en intervention.

Un calendrier annuel, préparé en collaboration avec le BC du CPE Les Petits Collégiens, présentent les offres de perfectionnement continu à nos RSG.

De plus, pour créer le lien d'appartenance et pour stimuler le développement des compétences, nous favorisons :

- des rencontres de discussions avec les RSG
- la production d'articles par l'équipe de soutien pédagogique
- des rencontres sur les lois et règlements.

Note

L'offre de services et les moyens utilisés pour soutenir le perfectionnement des RSG sont révisés sur une base annuelle et ajustés aux intérêts nommés par les RSG.

